



La Lettre

RHÔNE-ALPES

Aménagement du territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 58 - Août 2006

Rhône-Alpes comptait 210 000 personnes de 80 ans ou plus en 1999, soit 3,7 % de la population. L'allongement de la durée de la vie contribuera à l'augmentation rapide de leur nombre, jusqu'à représenter 6 % de la population en 2020. 97 % de la population de la région est à moins d'une demi-heure de route d'un hôpital public. Si seulement 1 salarié sur 5 de la fonction publique hospitalière est âgé de 50 ans ou plus, de fortes tensions locales de recrutement pourraient se manifester.

Philippe Mossant

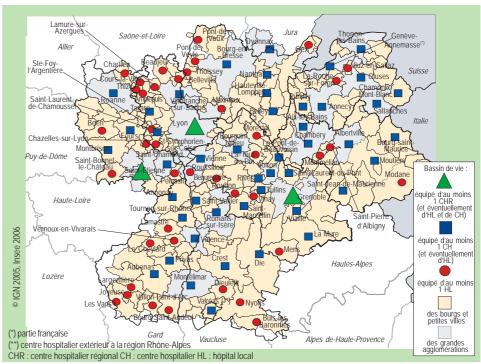
Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ». A la même rubrique se trouvent deux annexes au document, l'une statistique et l'autre méthodologique.

Les hôpitaux publics des bourgs et petites villes face au vieillissement des rhônalpins

Rhône-Alpes compte 178 bassins de vie des bourgs et petites villes, dont 154 se situent intégralement dans la région. Les bassins de vie reflètent des territoires dans lesquels les habitants peuvent accomplir la plupart des actes de la vie courante. Ils ont été construits en fonction de l'accès aux équipements «intermédiaires», c'est-à-dire ni quotidiens, ni très rares (dans le domaine de la santé, il s'agit par exemple du dentiste, de l'ambulancier...), mais aussi de l'accès aux services scolaires ainsi qu'à l'emploi. Ils ne respectent donc pas forcément les limites administratives usuelles, et correspondent à la zone d'influence de plusieurs équipements. Ils se distinguent en cela des zones de soins de proximité, qui sont le reflet de l'attractivité

des seuls équipements de santé relevant des soins de base ou de proximité. Rhône-Alpes compte ainsi 47 zones de soins de proximité, accueillant 3 centres hospitaliers régionaux (CHR), 47 centres hospitaliers (CH) et 51 hôpitaux locaux (HL). A ces structures hospitalières publiques, s'ajoutent bien sûr de nombreux autres équipements, privés ou publics, telles que cliniques, unités de soins de longue durée, maisons de retraite médicalisées, ainsi que tous les services à domicile et les professionnels libéraux qui prennent en charge les personnes malades ou dépendantes. Dans la suite de cette étude, seules les structures hospitalières publiques de Rhône-Alpes sont prises en compte dans l'analyse. Par ailleurs, une attention particulière est portée aux bassins

Près d'une centaine d'hôpitaux publics en Rhône-Alpes



Source : Drass Rhône-Alpes, Finess 2006



160 000 octogénaires de plus en 2020

de vie des bourgs et petites villes, l'accès aux services de soins dans les grandes agglomérations relevant d'une autre problématique.

La population âgée de 80 ans ou plus est davantage amenée à recourir aux services des hôpitaux. Après cet âge, près d'une personne sur cinq ne vit plus à domicile mais dans un établissement d'hébergement. Néanmoins, la vie à domicile reste majoritaire, même pour les personnes dépendantes. Ainsi, au plan national, 54 % des personnes confinées au lit vivent en domicile ordinaire. L'allongement de la durée de la vie et le vieillissement des classes nombreuses du baby-boom contribueront à une augmentation très rapide des tranches d'âges supérieurs à 80 ans au cours des prochaines décennies. Même si l'âge de la dépendance recule, cette évolution devrait engendrer une demande fortement accrue en termes de capacités d'accueil et de soins.

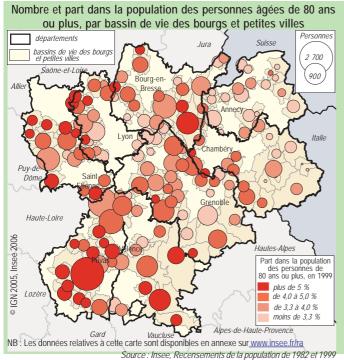
En 1982, Rhône-Alpes comptait 160 000 habitants âgés de 80 ans ou plus, soit 3,1 % de la population. En 1999, ce chiffre avait augmenté de près d'un tiers, avec 210 000 personnes, soit 3,7 % de la population. Selon les projections démographiques, qui permettent d'anticiper les évolutions de population qui résulteraient d'un prolongement des tendances passées, la région devrait compter plus de 370 000 personnes au moins octogénaires en 2020, une augmentation de plus de 80 %, pour atteindre près de 6 % de la population, alors même que les générations du baby-boom n'atteindront cet âge qu'après 2025.

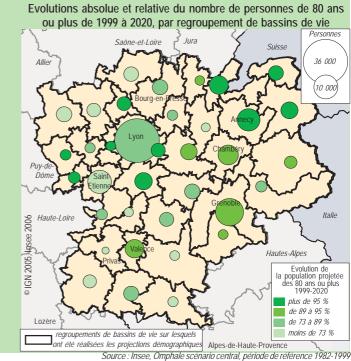
Mais l'ensemble du territoire régional ne sera pas touché par ce vieillissement dans les mêmes proportions. En 1982 déjà, la proportion de la population âgée d'au moins 80 ans connaissait de profondes disparités locales. Elle se limitait ainsi à 0,5 % dans les bassins de vie les plus jeunes, essentiellement alpins (Tignes, Val d'Isère, Mont de Lans...), tandis qu'elle approchait les 8 % dans les zones les plus vieillissantes, notamment en Ardèche (Lalevade, Saint-Sauveur de Montagut...).

Au cours des années 80 et 90, le nombre de personnes âgées a augmenté dans tous les bassins de vie de Rhône-Alpes sauf une quinzaine. Dans la moitié des cas, ces exceptions, situées dans des zones rurales de l'Ardèche ou de la Loire, ont connu dans le même temps une baisse générale de la population, ce qui fait que les anciens y sont proportionnellement quand même plus nombreux en 1999 gu'en 1982. A l'inverse, certains bassins ont connu un doublement du nombre de leurs anciens, mais qui s'est accompagné d'un très fort développement démographique, et ce faisant la part des plus de 80 ans n'a quère varié. Cette situation se retrouve autour de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau, dans l'Isère, ou dans des zones proches des grands pôles urbains (Saint-André-de-Corcy, Crolles...).

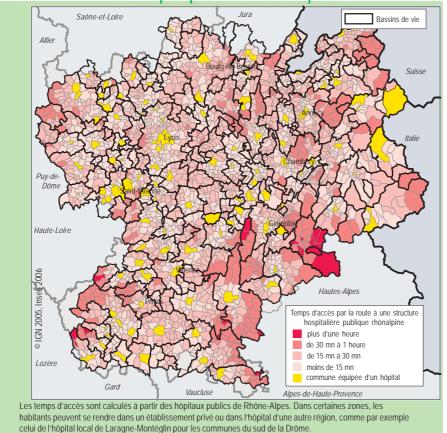
Dans certains bassins, la forte présence des personnes âgées peut s'expliquer en partie par la présence d'un nombre important de structures adaptées. Il en est ainsi par exemple sur le plateau de Hauteville-Lompnes où les multiples services de soins de suite et de

L'Est de la région est actuellement plus jeune mais connaîtra un vieillissement marqué





Moins de 3 % de la population est à plus d'une demi-heure de route d'un hôpital public de Rhône-Alpes



Source : INRA (temps d'accès) avec Route 120 (IGN), Drass Rhône-Alpes Finess 2006

Les bassins de vie non équipés en hôpitaux publics comptent moins d'octogénaires que les autres

rééducation drainent une part de la population âgée du bassin lyonnais.

Parmi les 154 bassins de vie des bourgs et petites villes intégralement présents dans la région, 78 ont en 1999 une proportion de personnes âgées d'au moins 80 ans supérieure à la moyenne régionale. Pour 55 d'entre eux, la part de ces seniors dans la population totale y a augmenté plus rapidement que la moyenne. Et parmi eux, 44 étaient déjà plus âgés que la moyenne en 1982. Ils constituent en quelque sorte des territoires expérimentés en termes de prise en charge sanitaire de la population âgée. (données complémentaires www.insee.fr/ra)

Les structures hospitalières ne se répartissent évidemment pas dans tous les bassins de vie de façon équilibrée, car si tous les bassins de vie des grandes agglomérations, à l'exception de ceux de Saint-Just-Saint-Rambert et de Villefontaine, sont équipés d'au moins un centre hospitalier public, la situation des bourgs et petites villes est disparate. Ainsi, parmi les 154 bassins de ce type situés intégralement en Rhône-Alpes, 26 disposent d'au moins un centre hospitalier (et parfois aussi d'hôpitaux locaux), 37 d'au moins un hôpital local, et 91 ne sont pas équipés d'une structure hospitalière publique.

Ces bassins de vie non équipés représentent 47 % de la population des bassins de vie des bourgs et petites villes de Rhône-Alpes, mais sont un peu moins peuplés que les autres : ils accueillent en moyenne 8 600 habitants, contre 9 200 pour les bassins dotés d'au moins un hôpital local et 20 700 pour ceux équipés d'un centre hospitalier. De plus, ils comptent relativement moins de personnes âgées de 80 ans ou plus que les bassins équipés : ainsi la part des seniors n'est que de 3,5 % dans les bassins non équipés, contre 4,6 % dans ceux disposant d'au moins un hôpital local. Les bassins accueillant un centre hospitalier, plus urbanisés, comptent 4,2 % de personnes âgées de plus de 80 ans.

La grande majorité des bassins de vie non équipés se situe néanmoins à proximité immédiate d'un bassin voisin doté d'une structure hospitalière : le temps d'accès par la route est inférieur à la demi-heure pour 88 % des communes, accueillant 97 % de la population. Il reste quelques zones moins accessibles, où même lorsque les conditions de route sont bonnes, le temps moyen est supérieur. Ainsi, parmi les communes étudiées, 32 sont à plus d'une heure de route d'une structure hospitalière publique rhônalpine. Elles ne représentent que 0,1 % de la population, et se concentrent essentiellement sur le plateau du Vercors. On trouve également quelques communes en Ardèche, dans le Diois ou dans l'Oisans. (liste sur <u>www.insee.fr/rhone-alpes</u>).

Les projections de population, sous différentes hypothèses en termes de natalité, de mortalité et de migrations, permettent d'anticiper les évolutions démographiques à venir; elles ne peuvent toutefois être effectuées sur des zonages fins, où les résultats seraient entachés de trop d'imprécisions. Réalisées sur de grandes zones, regroupements de bassins de vie proches des zones de soins de proximité (sauf dans les zones aux dynamiques démographiques contrastées), elles évaluent ainsi l'augmentation globale de la population âgée de plus de 80 ans à 2,9 % en moyenne chaque année entre 1999 et 2020, soit une progression de 80 % en 20 ans.

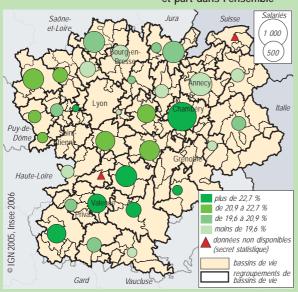
En termes absolus, l'augmentation du nombre des personnes au moins octogénaires sera évidemment plus forte dans les zones très peuplées. En revanche, le rythme de progression sera un peu plus fort à l'Est de la région ainsi qu'à proximité du bassin lyonnais. Ces territoires étant souvent ceux dans lesquels la proportion de personnes âgées est actuellement la plus faible, on peut penser que ce sont aussi ceux dans lesquels la nécessité d'adapter les capacités d'accueil et de soins sera la plus soudaine.



RHÔNE ALPES

Dans la fonction publique hospitalière, un salarié sur cinq seulement partira en retraite au cours des 15 prochaines années

Nombre de salariés de la fonction publique hospitalière âgés de 50 ans ou plus et part dans l'ensemble



Pour des raisons de lisibilité, les regroupements de bassins de vie centrés sur Lyon, Grenoble et Saint-Etienne n'ont pas été représentés.

Leurs valeurs sont les suivantes : Lyon : 3 100 salariés de 50 ans ou plus, soit 23 %

Grenoble : 2 600 salariés soit 25 % St-Etienne : 1 700 salariés soit 19 %

Source : Insee, DADS 2003

L'équipement local en structures hospitalières n'est évidemment pas le seul enjeu lié au vieillissement prévisible de la population : il s'agit aussi de pouvoir disposer de la maind'œuvre nécessaire au bon fonctionnement de ces structures.

Le secteur hospitalier sera un peu moins confronté à la vague massive de départs à la retraite que les autres secteurs d'activités : en Rhône-Alpes, moins de 22 % des salariés de la fonction publique hospitalière sont âgés de 50 ans ou plus en 2003 (contre plus de 27 % dans la fonction publique territoriale par exemple). Cette proportion diffère également localement, avoisinant les 25 % dans des bassins de vie autour de Grenoble, Lyon ou Chambéry, mais se limitant à moins de 18 % autour de Bourg-en-Bresse ou Annonay.

Le nombre de départs à la retraite pourra donc être important dans certains hôpitaux. Si le mode

de prise en charge des personnes âgées ne change pas, le problème de l'adéquation de la main-d'œuvre disponible à la demande accrue de soins se posera, notamment en termes de tranches d'âges.

En effet, la population âgée de 40 à 54 ans est la plus susceptible de s'occuper des personnes âgées. Or, la population de cette tranche d'âge ne devrait pas voir ses effectifs grandement évoluer : selon les projections régionales, ses effectifs seraient seulement 2 % plus nombreux en 2020 qu'en 1999, alors que dans le même temps les octogénaires et plus verraient leur nombre augmenter de 80 % au cours des 15 prochaines années. Globalement, il n'y aurait ainsi plus que 3,2 personnes de 40 à 54 ans pour 1 octogénaire en 2020, alors que le rapport était de 5,7 vingt ans plus tôt. Toutes les zones verraient ce ratio profondément diminuer, mais la situation serait plus préoccupante dans les zones aux moindres dynamiques démographiques : on ne compterait qu'à peine 2 personnes de 40 à 54 ans pour 1 octogénaire dans les bassins de vie autour d'Aubenas et du sud Ardèche, de Roanne et de l'ouest Beaujolais, ou de Nyons et de la Drôme méridionale.

Par ailleurs, le personnel des structures s'occupant des personnes âgées se situe actuellement très souvent dans la tranche d'âge 40-54 ans. Par exemple, en 2002, 62 % du personnel des services d'aide à domicile étaient âgés de plus de 40 ans, soit 7 points de plus qu'en 1994. Le retard démographique général de cette tranche d'âge pourrait avoir des implications sur l'organisation du travail de prise en charge des personnes âgées.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184 69401 Lyon cedex 03 Tél. 04 78 63 28 15 Fax 04 78 63 25 25

UHSE

Union Hospitalière du Sud-Est

Hospices civils de Lyon 3 quai des célestins 69002 Lyon Tél: 04 72 11 29 63

Tél : 04 72 11 29 63 Fax : 04 72 11 29 87 Site : www.uhse.asso.fr

Directeur de la publication : Etienne Traynard

Rédacteur en chef : Lionel Espinasse

Tarifs des numéros simples : 2,3 € le numéro

Abonnement 15 numéros par an minimum (plus L'année économique et sociale):

et sociale) : France : 32 € Etranger : 40 € Code SAGE LET5828

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute) - message à insee-contact@insee.fr
- Dépôt légal n° 1004, Août 2006 © INSEE 2006 - ISSN 1165-5534

Méthodologie

- Pour en savoir plus sur les bassins de vie, consulter l'annexe méthodologique de cette Lettre sur www.insee.fr/ rhone-alpes
- •Les projections de population ne pouvant être effectuées de façon fiable sur des zones inférieures à 50 000 habitants, des regroupements de bassins de vie ont été effectués pour atteindre ou approcher ce seuil. Outre la question de la taille de la population, ces regroupements ont été effectués en respectant les contraintes suivantes :
 - continuité géographique,
- au sein d'un regroupement, profils les plus similaires possibles des bassins de vie quant à leur évolution 1982-1999 de la population des 80 ans ou plus
- respect au plus près possible des zones de soins de proximité.

La table de correspondance entre bassins de vie et regroupements est disponible dans les annexes statistiques de cette Lettre sur www.insee.fr/rhone-alpes

•Les données de localisation des établissements hospitaliers qui ont été utilisées dans cette Lettre proviennent du Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux (Finess). Le Ministère chargé des Affaires Sanitaires et Sociales et ses services déconcentrés répertorient pour leurs besoins et ceux de l'assurance maladie les structures autorisées à installer des équipements sanitaires ou sociaux. C'est la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (Drees) qui est responsable du répertoire, les DRASS et les DDASS en assurant la mise à jour.

l'organisation sanitaire, in L'année économique et

sociale 2005, dossier de l'Insee Rhône-Alpes n°151,

Pour en savoir plus...

- Les bassins de vie structurent et renouvellent l'analyse de l'espace rural, La Lettre Résultats n°26, Insee Rhône-Alpes, septembre 2004
- •Les personnes âgées en Rhône-Alpes, La Lettre de l'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes n°39, janvier 2006
- La prise en charge des personnes âgées en établissements, in L'année économique et sociale 2005, dossier de l'Insee Rhône-Alpes n°151,p 28-29
 2003-2005, Elaboration du 3ème schéma régional de

p 30-32 • sites de :

la Direction régionale des Affaires Sanitaires et Sociales Rhône-Alpes :

http://www.rhone-alpes.sante.gouv.fr/ l'Agence Régionale de l'Hospitalisation Rhône-Alpes :

http://www.parhtage.sante.fr/re7/rha/site.nsf